



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez Monsieur Gilles BOURDOT

880 route d'Ansouis

84530 VILLELAURE

04.90.09.80.62

Gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

PROJET D'ACTIVITES ET POLITIQUE SPORTIVE GENERALE 2012

Les objectifs pour l'année 2012 restent d'actualité pour améliorer le développement de la formation qui s'est progressivement structurée. Les moyens accordés ont été révisés afin de mener à bien les différents projets initiés par le CDTSV. La formation de nouveaux cadres est nécessaire, cependant la formation permanente des diplômés ne l'est pas moins, et la remise à niveau est indispensable. Le suivi du projet 2012 ne pourra déroger à cette règle qui nous permet d'être crédibles vis-à-vis des instances extérieures et des instances de contrôle.

Le projet associatif devra prendre en compte les priorités du ministère de la jeunesse et des sports, et de la vie associative, à savoir intensifier la politique en faveurs des clubs désireux de s'inscrire dans la politique de développement durable : environnement, sécurité, formation des cadres et des jeunes en particulier, favoriser la pratique des jeunes filles et dames, permettre au grand public défavorisé de découvrir les différentes disciplines.

- Favoriser l'accès aux pratiquants handicapés
- Défendre les valeurs éducatives et sociales du sport
- Augmenter le niveau de base du tir Français et améliorer nos résultats internationaux dans les disciplines olympiques, sur le « plateau » et les disciplines encore en retrait, dans toutes les disciplines mondiales.
- Augmenter le nombre de nos adhérents en particulier au niveau des jeunes et des pratiquants de loisirs, indispensables au bon fonctionnement de notre comité et des associations du département.
- Améliorer l'image et le fonctionnement de nos clubs, particulièrement en ce qui concerne l'accueil et l'encadrement.
- Promouvoir l'image du tir sportif et des tireurs auprès des médias et des pouvoirs publics, de la population en général et des jeunes en particuliers.

ORIENTATION 2012.

HAUT NIVEAU : si les résultats sportifs ont été satisfaisants durant l'année 2011, et ce dans toutes les disciplines, il convient de poursuivre et d'amplifier notre effort dans les disciplines « cibles » « ISSF » et de l'étendre aux autres disciplines fédérales.

1 Développer la détection des jeunes :

En améliorant le fonctionnement des clubs par une meilleure coordination des actions menées à ce niveau avec celles engagées par le CDTSV, et les stages organisés par la ligue et le département au profit des cadets et des espoirs.

En étendant les actions de détection et de formation déjà engagées auprès des cadets et des espoirs (nouveaux tireurs émergents en catégorie sénior) par :

- un suivi plus étroit lors des compétitions départementales, régionales et nationales.
- L'organisation de stages spécifiques.
- Un travail en liaison avec les pôles espoir. Il est indispensable de mettre en place un suivi des meilleurs jeunes au sorti des écoles de tir, par l'organisation de stage de regroupement permettant l'élévation du niveau général des résultats. Les moyens financiers seront recherchés au niveau des crédits du CNDS et des subventions, tant étatiques que locales (conseils général et régional) que nous ne sollicitons pas suffisamment comparativement à des disciplines voisines.

2 Améliorer la préparation des équipes des clubs :

- les pôles : ils permettent aux tireurs scolarisés ou étudiants qui le souhaitent de disposer de structures d'entraînement performantes dirigées par des cadres techniques diplômés. Les pôles espoirs actuels assurent un bon maillage régional et départemental. Il est essentiel d'améliorer l'implication des pôles dans leurs bassins de recrutement et d'en faire les réelles têtes de pont pour la détection et la formation des tireurs, des éducateurs et entraîneurs de clubs.

3 Améliorer la formation : un effort de formation continue dans les domaines techniques et de la méthodologie de l'entraînement sera fait en direction des cadres techniques fédéraux, régionaux et départementaux.

Au-delà de ces aspects classiques de la formation, deux thèmes complémentaires seront abordés : la maîtrise des moyens modernes de communication (interview, internet) aussi bien par les entraîneurs que par les tireurs de haut niveau.

4 Actions prioritaires :

La réalisation des objectifs passent par la mise en œuvre d'actions prioritaires. Le CDTSV intensifiera son action en s'appuyant sur un ou plusieurs intervenants dans le comité, et les clubs.

Les missions principales au niveau du département seront :

- la formation et le suivi des équipes de clubs jusqu'au pôle
- la formation et le suivi des tireurs de la zone pôle espoir
- la détection et le suivi des compétitions
- la formation de base des tireurs et en particulier les jeunes
- la formations des cadres : animateurs, initiateurs, entraîneurs, dirigeants d'associations et des juges arbitres

5 Organisation des différentes actions :

- A) Formation des cadres : pour les actions pratiques et culturelles de l'accueil, et la formation des cadres, animateurs, initiateurs de clubs, moniteurs, entraîneurs et juges arbitres.
- B) Stages d'informations : mise en œuvre des structures pour assurer l'information auprès de la hiérarchie locale, départementale, régionale et fédérale afin de médiatiser et régulariser les disciplines de tir sportif et d'assurer une bonne coordination auprès des différentes instances.
- C) Développement des activités de tir sportif : par l'organisation de manifestations sportives dans le cadre de journées promotionnelles, journées portes ouvertes, critérium, challenges, afin de faire découvrir au grand public les vertus et la noblesse des disciplines de tir sportif de loisirs, de détente et de compétition.
- D) Aménagements techniques des écoles de tir sportif : par l'affectation des matériels techniques et pédagogiques spécifiques à la formation, vidéos cassettes, Cdroms, supports à assistance modulable, coussins d'appui, supports de coussins réglables, tables de tir, tabourets réglables, armes à air comprimé (pistolets et carabine), documents des unités de valeurs applicables à la formation, organisation du suivi des formations des différents niveaux.
- E) Organisation des stages de perfectionnement et suivi des tireurs : à la sortie de l'école de tir dans les différents niveaux des 53 disciplines spécifiques à la pratique du tir sportif aux armes d'épaules et de poing (de 10 à 300 mètres).
- F) Organisation des stages de recyclage des cadres chargés de la formation : animateurs de club, initiateurs, entraîneurs, dirigeants, juges arbitres.
- G) Stages d'informations techniques sur l'homologation et l'agrément sportif des installations de tir : conformément aux directives ministérielles, toutes les installations des stands de tir doivent être obligatoirement reconnues conformes à la pratique du tir sportif et avoir reçu le certificat d'homologation de la FFTir permettant d'organiser les épreuves officielles sélectives aux différents échelons de la Gestion Sportive Nationale et des championnats organisés dans le cadre des programmes de la Fédération Française de Tir.
- H) Organisation des différents championnats de la Gestion Sportive Nationale :
 - Championnats départementaux :
 - Carabine 50 mètres, match Anglais, 60 balles couché.
 - Carabine 50 mètres standard 3x20 (debout, à genou, couché)
 - Carabine 50 mètres libre 3x40 (debout, à genou, couché)
 - Carabine 300 mètres libre 60 balles couché
 - Carabine 300 mètres standard 3x20 (debout, à genou, couché)
 - Carabine 300 mètres 3x40 (debout, à genou, couché)
 - Pistolet 10 mètres, précision, vitesse, standard
 - Pistolet 25 mètres 22 LR
 - Pistolet 25 mètres gros calibre (38 spécial, 32 SW)
 - Pistolet 25 mètres standard
 - Pistolet 25 mètres vitesse olympique
 - Pistolet libre 50 mètres
 - Disciplines plateaux : Fosse olympique, skeet, double trapp

- Championnats départementaux ISSF 10 mètres air comprimé armes d'épaule et de poing : carabine 10 mètres précision, pistolets 10 mètres précision, vitesse, standard.
- Championnats départementaux armes anciennes : Toutes disciplines 25 – 50 – 100 et 200 mètres. Armes d'épaule et de poing, origines et répliques.
- Championnats départementaux silhouettes métalliques : toutes disciplines 25 – 50 – 75 et 100 mètres, armes de poing pistolet et revolver.
- Championnats des écoles de tir sportif armes d'épaule et de poing à air comprimé : Carabine 10 mètres précision, carabine 10 mètres 3x10 (debout, à genou, couché), pistolet 10 mètres précision, pistolet 10 mètres 3x12.
- Championnats départementaux longues distances ISSF armes d'épaule gros calibre : carabine 300 mètres, 3x20 et 3x40.
- Championnats départementaux TSV (tir sportif de vitesse): arme de poing gros calibre.

Note : Le TSV est régi différemment des autres disciplines de tir, il n'existe pas de championnats départementaux. Les compétitions officielles sont : Une ou deux sélections inter régionales et, le championnat de France. Les calibres utilisés ne peuvent être inférieurs au 9mm et vont jusqu'au " 45 ", les plus utilisés étant le : 9x19, le 38 SA, le 40 S&W. les régions TSV ont été définies en 2008 par la FFTir, elles sont au nombre de quatre : Nord et Est, Grand Ouest, Sud Est, Centre.

- Championnats départementaux armes règlementaires (armes de poing et d'épaule) : Fusil, 200, 100 et 50 mètres (gros et petit calibre) Pistolet et revolver 25 mètres (gros et petit calibre).
- Critérium armes longues : Fusil et carabine 300, 100 et 50 mètres (gros et petit calibre).
- Challenge de l'amitié départemental et régional : Carabine 10 mètres air comprimé – carabine 50 mètres 60 balles couché, match anglais – Pistolet 10 mètres – Pistolet 25 mètres – Pistolet libre 50 mètres.

L'ensemble de ces manifestations sportives sont organisées sous l'autorité du Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse avec la coordination des associations du département. Toutes ces organisations officielles sont supportées par le CDTSV qui se met de fait dans une situation financière préoccupante ou les déficits sont enregistrés régulièrement. C'est pourquoi il serait souhaitable d'envisager une revalorisation de la subvention de fonctionnement du comité, afin d'optimiser les objectifs et l'aboutissement des actions engagées dans le développement de la formation des jeunes des écoles de sport à la pratique des disciplines de tir sportif.

Le Président
Gilles BOURDOT